

Classes créatives

Inscriptions du 6 juin au 21 septembre 2018

Contact :

Abdelkader HAMDANI 01 47 29 34 21 ahamdani@hauts-de-seine.fr

Présentation

Les classes réalisent une œuvre suivant un thème différent chaque année, choisi par le Département dans les programmes scolaires et décliné en plusieurs sujets autour d'activités interdisciplinaires. Chaque classe ou groupe de classe des Hauts-de-Seine ayant rendu une réalisation répondant au règlement et dans le temps imparti, gagne une sortie d'une journée en Ile-de-France. Les classes du primaire, de lycée ou situées en dehors du département collaborant avec les collèges des Hauts-de-Seine gagnent un cadeau.

Objectif

Créé en 2014 le dispositif « classes créatives » vise à :

- contribuer au développement de la citoyenneté ;
- proposer une dynamique de travail complémentaire à celle de l'enseignement ;
- renforcer les relations entre élèves et entre élèves et enseignants au travers de la coopération et de la sortie récompense accordée à tous.

Bénéficiaires

Cette action est ouverte à tous les niveaux des collèges publics ou privés sous contrat du Département, ainsi qu'aux établissements spécifiques scolarisant des collégiens (EREA, lycées professionnels) pour ces élèves. Un travail collaboratif est possible avec d'autres collèges, des classes de CM2 ou de lycée, dans ou hors département des Hauts-de-Seine.

Le collège choisit le nombre et le niveau des classes inscrites ainsi que les sujets, parmi ceux proposés.

Les classes ULIS peuvent ne traiter qu'une partie du sujet choisi.

Nombre de bénéficiaires en 2017/2018

62 établissements bénéficiaires

Inscription

Elle se fait par le biais de l'ENC à la rubrique enquête en ligne, suivant le règlement en vigueur.

Détails de l'opération

Les projets se déroulent, selon les besoins, pendant ou en dehors du temps scolaire.
Des professeurs encadrent les travaux, avec l'appui du professeur documentaliste le cas échéant.
Dans la mesure du possible, le Conseil départemental propose des partenariats pour une aide aux classes.

Calendrier

- **Juin** : communication des sujets retenus par le Département.
- **Septembre** inscription des collèges à partir de l'ENC.
- Au retour des congés scolaires de la Toussaint : réunion d'information au Département, entre les enseignants inscrits, les agents chargés du projet et les partenaires éventuels.
- **Début mars** : remise des réalisations au Conseil départemental.
- **Mars/avril** : exposition des travaux au Département.
- **Mai-juin** : sorties-récompenses.

Réalisations

- Les collèges remettent les réalisations correspondantes aux sujets choisis.
- Pour chaque classe, les participants (professeurs ou documentalistes) doivent présenter une synthèse pédagogique d'une page sur les modalités d'élaboration de l'oeuvre : organisation du travail, démarche suivie, évolution des travaux et sources documentaires éventuelles.
- Par ailleurs, les élèves peuvent, s'ils le souhaitent, préparer un carnet de bord retraçant ce travail, au fil de l'élaboration de l'oeuvre.